

Tribune libre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **66 (2002)**

Heft 263-264

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TRIBUNE LIBRE

L'article de Michael Kramer, «Sources littéraires des *Curiositez françoises*» (RLiR 66, 131-157), aborde une question fort intéressante. L'auteur y donne des listes de correspondances, qu'il juge convaincantes, entre ce dictionnaire d'Antoine Oudin paru en 1640 et quatre ouvrages antérieurs: l'anonyme *Comédie des proverbes* de 1633, l'*Histoire comique de Francion* et *Le Berger extravagant*, romans de Charles Sorel (1623, 1627), et *Les Ramonneurs*, comédie de ca 1622-1624 attribuée à Alexandre Hardy.

On ne doit cependant tenir aucun compte des pages consacrées à ce dernier texte, car celui-ci n'a pu être lu par Oudin. Dans son édition de 1957, Austin Gill soulignait que c'était un manuscrit jusque-là inconnu qu'il publiait, et que *Les Ramonneurs* n'avaient jamais été imprimés auparavant. Quand on sait avec quelle jalousie possessive les chefs de troupes théâtrales conservaient par devers eux les manuscrits des auteurs dramatiques⁽¹⁾, on doit juger impossible qu'un exemplaire unique ait été confié à quiconque pour en copier libéralement des passages. Il ne s'agit donc ici que de coïncidences entre le répertoire des *Curiositez* et le vocabulaire de cette pièce pleine de verve, que le hasard nous a transmise.

Mais le fait même que de telles coïncidences se produisent jette un doute sur la méthode de l'auteur. S'il aligne en guise de preuves 127 «expressions idiomatiques ou clichés» présents à la fois dans la comédie et dans le dictionnaire [148-155], et que ce ne sont en réalité que de simples occurrences fortuites, il faut en déduire que ses critères sont inopérants. De fait, les comparaisons proposées concernent souvent des termes et locutions attestés avant *Les Ramonneurs*, et qu'Oudin aurait pu lire ailleurs. En outre, de nombreux parallèles s'avèrent fort imparfaits, comme *toucher au blanc* et *donner dans le blanc de ses desirs*, *canarder un homme* et *tirer comme canards*, *c'est un bon chaland* et *quelle chalande* [149], ou encore *la coquille luy demange* et *la coquille ne laisse pas de bailler*, *belle deffaitte* et *defaite malicieuse*, *perdre l'escrime* et *j'y perdrai mes escrimes* [150], etc. Il n'y a évidemment pas d'identité formelle entre ces expressions.

Or, c'est justement la répétition exacte d'une même forme qui permet dans le cas d'un dictionnaire de démontrer, ou du moins d'envisager l'existence d'une source. Des analogies n'y suffisent pas. Après tout, les entrées d'Oudin concernent, par définition, des mots et phrases couramment employés dans le discours familier et populaire, et il n'est donc nullement surprenant d'en rencontrer des formes voisines dans

(1) Voir par exemple S.W. Deierkauf-Holsboer, *Le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne* (1968), I, 129-130, et Id., *Vie d'Alexandre Hardy* (1972), 113-114.

des textes littéraires de l'époque⁽²⁾. La preuve négative est plus facile à apporter: tout ouvrage présentant en nombre des locutions figées absentes des *Curiositez* ne peut constituer une source présumée. Tel est le cas, par exemple, des morceaux réunis dans *Les Jeux de l'incognu*, recueil attribué, comme la *Comédie des proverbes*, au comte de Cramail ou à ses proches⁽³⁾. Cette constatation n'encourage pas la recherche des très hypothétiques «Cahiers du comte de Cramail» [157] issus de l'imagination romanesque de l'auteur.

Ajoutons que la suggestion d'un «moment *M*» à partir duquel «Oudin et ses collaborateurs [supposés] ont arrêté [...] d'harmoniser le recueil» [136-137] ne tient pas compte du «facteur *N*», c'est-à-dire de la banale négligence humaine. M. Kramer est lui-même victime de ce phénomène quand il cite deux fois dans une même liste la même attestation de la p. 52 des *Ramonneurs*, et qui plus est de deux façons différentes: *il jure comme un chartier embourbé* [149] et *jurer comme un charretier embourbé* [152]. On n'aura pas l'outrecuidance d'en tirer des déductions sur le mode de composition de son article.

Quant à l'*Histoire comique de Francion*, Oudin nomme en effet ce roman sous l'entrée *Bains de Valentin* [147]. Le passage en question est à la p. 74 et non 53 de l'édition citée⁽⁴⁾: «encore aujourd'hui l'on s'en souvient, et lorsqu'il y a quelqu'un qui a froide queue, l'on luy dit par moquerie qu'il s'en aille aux bains de Valentin.» Il s'agit là d'une auto-référence, Sorel renvoyant à un épisode et à un personnage qu'il vient d'inventer lui-même, et Oudin peut avoir péché par naïveté en s'inspirant de ce passage; on ne semble pas avoir repéré ailleurs cette locution peut-être fictive. Les autres correspondances [138-143], comme celles se rapportant au *Berger extravagant* [144-147], suscitent des objections semblables à celles formulées plus haut; les cas d'identité formelle y sont très rares, et, quand il s'en trouve, ils concernent en général des termes ou locutions attestés antérieurement. Il n'est donc pas démontré que ces romans soient des sources des *Curiositez françoises*, et l'idée d'une participation de Sorel et d'Oudin à un même cercle [147-148] perd ainsi le peu de consistance qu'on pouvait lui accorder.

Reste la question bien réelle des véritables sources imprimées d'Oudin, littéraires ou non, outre ce qu'il a pu puiser dans le fonds commun de la conversation. M. Kramer détermine utilement que les *Curiositez françoises* reproduisent à l'identique des fragments signifiants de la *Comédie des proverbes* [132]. Il est dommage que l'auteur ne fournisse que cinq exemples sur les 508 qu'il invoque; néanmoins, l'influence de la comédie sur le dictionnaire doit être considérée comme certaine. J'étais parvenu

-
- (2) A. Gill avait déjà remarqué il y a quarante-cinq ans que «les très nombreux mots ou locutions du langage familier que l'on relève dans *Les Ramonneurs* [...] font tous partie du langage courant de l'époque de *Francion* et de la *Comédie des proverbes*» (*Les Ramonneurs*, XV).
- (3) La bibliographie de cet ouvrage est complexe, mais on sait qu'il en existe une édition de 1630, et que certaines des pièces qu'il contient ont été publiées à partir de 1620. J'ai consulté l'édition de Rouen, Cailloué, 1645.
- (4) M. Kramer aurait pu améliorer son dépouillement de *Francion* en utilisant l'édition E. Roy (STFM, 1924-1931), dont l'annotation renvoie à Oudin aussi souvent, pour le moins, qu'il le fait lui-même.

à la même conclusion, en suggérant il y a peu (RLiR 63, 178, notes 3 et 4) que la *Comédie des proverbes* constituait une source d'Oudin.

Il ne s'agit là que d'un seul ouvrage, et d'autres pistes restent à explorer. Sans doute conviendrait-il de suivre celles indiquées par Oudin lui-même dans son avis *Aux Estrangers*, f° aiv r°, où sont nommément cités *Le Soldat suédois*, les *Dialogues* de Samuel Bernard, le dictionnaire de Hulsius, et surtout quatre textes de Daniel Martin, apparemment tous publiés à Strasbourg: sa *Grammaire*, ses *Complimens*, un «*Nomencl.*» qui ne paraît pas être répertorié sous ce titre, ainsi que ses *Colloques*. Dans la préface de ce dernier livre, Martin dit avoir publié en 1625 «les plus communs proverbes et façons de parler métaphoriques et proverbiales qui sont les idiotismes de notre langue» (*Les Colloques françois et allemands* éd. J. Hatt, 20). On peut supposer qu'Antoine Oudin, qui a tant pratiqué cet auteur, en aura tiré parti. Comme tout lexicographe, il savait sûrement utiliser le travail de ses prédécesseurs.

Un dépouillement de ces textes par rapport au dictionnaire serait donc nécessaire, et peut-être profitable. Dans les *DDL* (19 et 38 en particulier), il m'est arrivé de fournir un certain nombre d'exemples où non seulement les entrées des *Curiositez françoises* reproduisent textuellement de brefs passages des *Colloques françois et allemands* de 1627, mais où les locutions en question semblent attestées pour la première fois à cette date. Une comparaison systématique, et rigoureuse cette fois-ci, devrait permettre de confirmer – ou d'infirmer! – cette présomption de preuve.

Pierre ENCKELL

Dans son Compte rendu de la parution du fascicule 5, vol. 1, du *Deonomasticon Italicum*, de W. Schweickard (RLiR 66, 284-285), G. Roques signale dans cette publication un article *Cognac*, dans lequel «on trouvera un *coniaciano* agg. et m. «relativo alla) suddivisione inferiore del piano senoniano...» qui laisse supposer un fr. *co(g)niacien*, qu'il faudrait chercher dans les œuvres de naturalistes français, tels les D'Orbigny».

Apparemment G. Roques n'a pas pu trouver ce mot dans les dictionnaires d'usage qu'il n'a pas manqué de consulter. De fait, ni le Petit Robert (édition 2000), ni le TLF (version informatisée actualisée en juin 2002: <http://atilf.inalfr.fr/tlfr3.htm>) ne le donnent. Par contre, il figure dans Le Robert en 9 volumes (1985) et dans le Grand Dictionnaire terminologique canadien (www.granddictionnaire.com, actualisé en juin 2002). La situation est la même pour le mot *Sénonien*.

Ces mots font partie, avec quelques dizaines d'autres, de la série des noms d'étages stratigraphiques qui constituent les subdivisions, internationalement acceptées, des temps géologiques. Ils sont d'usage actuel courant dans différentes disciplines des Sciences de la Terre. On rencontre ces termes dans les publications géologiques sous des formes adaptées selon les langues: it. et port. *Coniaciano*, *Senoniano*; esp. *Coniaciense*, *Senoniense*; angl. *Coniacian*, *Senonian*; all. *Coniac*, *Senon*, etc.

Les étages stratigraphiques ont été définis pour une grande partie d'entre eux au 19^e siècle, principalement en France ou en Grande-Bretagne. La définition de chaque étage est basée sur une coupe géologique de référence, formée d'une série de strates sédimentaires. Cette coupe-type constitue le stratotype. C'est généralement le nom

latin du lieu où se trouve celui-ci qui a servi à nommer l'étage stratigraphique correspondant. Ceci explique qu'à partir d'un stratotype situé dans la région de Cognac on ait le terme *Coniacien* (ou *coniacien* pour l'adjectif), créé par H. Coquand en 1857, et non **Cognacien*. Quant au *Sénonien*, il a été défini par A. d'Orbigny en 1842, à partir de terrains sédimentaires de la région de Sens. Ce même d'Orbigny est à l'origine de nombreux autres noms d'étages stratigraphiques, notamment le *Cénomanién*, défini en 1847 dans la région du Mans, ou le *Turonien*, défini en 1843 en Touraine. Tous ces étages appartiennent au Crétacé, dernière période de l'ère secondaire.

La lexicographie française prend en compte ces noms d'étages de façon assez variable: les dictionnaires de la maison Robert semblent avoir fait le choix de ne pas faire figurer ces mots dans ses ouvrages en un volume et de les réserver pour les ouvrages en plusieurs tomes. La politique du TLF est plus difficile à comprendre: *Coniacien* et *Sénonien* n'y figurent pas mais *Cénomanién* et *Turonien* sont présents (avec d'ailleurs des dates de première attestation légèrement différentes de celles que donnent A. Foucault et J.-F. Raoult dans leur Dictionnaire de Géologie (Dunod édit.) et que j'ai utilisées ci-dessus).

Lorsque des mots de cette série sont enregistrés dans les dictionnaires non spécialisés, les définitions sont elles-mêmes très variables. On peut suggérer un certain nombre d'éléments qui devraient figurer dans la définition d'un nom d'étage stratigraphique: le nom du créateur de l'étage et la date de la première définition; la localisation du stratotype avec remarques étymologiques; la fourchette d'âge dans laquelle se place l'étage et la position de celui-ci dans l'échelle stratigraphique internationale; des précisions sur les événements d'échelle mondiale que l'on rapporte à cet étage (par ex.: haut ou bas niveau marin; apparition ou disparition de tel groupe animal ou végétal important; phase tectonique majeure). En ce qui concerne les exemples destinés à illustrer ces termes, s'il peut être intéressant de faire figurer, à titre historique, des exemples anciens, il est indispensable de faire figurer aussi des exemples récents car, dans le domaine des Sciences et Techniques, un exemple datant de plusieurs dizaines d'années peut être inadapté. C'est le cas pour certains exemples des années 1940-1960 que fournit le TLF, non seulement dans les définitions des noms d'étages mais plus généralement pour tout ce qui concerne le domaine de la Géologie.

On peut enfin souhaiter que les dictionnaires généralistes prennent mieux en compte les dictionnaires spécialisés: ces derniers fournissent souvent les définitions les plus appropriées mais par contre ils n'ont pas toujours la fiabilité des premiers pour les étymologies ou d'autres exigences de la lexicographie moderne.

Philippe OLIVIER